## Saulzais

Médecin de garde. Appeler le 15. Pharmacie. RésoGardes: 3237 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche. Gendarmerie. Tél.: 02 48 62 02 70. Déchetterie. Vallon-en-Sully: mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Marché. Jeudi matin à Saulzais-le-Potier. Secteur paroissial. Samedi 9 septembre à 18 h 30 à Saulzais-le-Potier. L'Écho du Berry, Rédaction : Céline Isaert, Tél. : 02 48 82 09 21, Mail : celine isaert@echoduberry.com



## Une transition en douceur à la main

## La Perche

À la suite de la démission de Jacques Rossi, Michel Marquis, son 1e adjoint, a été élu maire. Rencontre avec le nouvel édile.

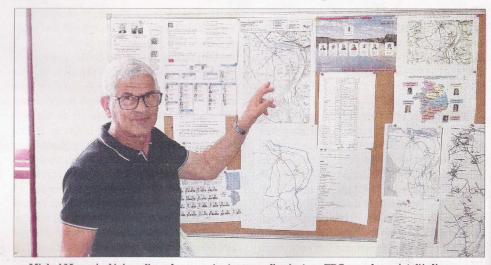
L'ancien maire, au seuil de ses 80 ans lors des municipales 2020, avait prévenu d'entrée qu'il aspirait désormais au repos et qu'il n'irait pas jusqu'au terme de son troisième mandat.

En revanche, rien ne prédisposait Michel Marquis, 74 ans, architecte-paysagiste originaire de Seine-et-Marne, habitant de La Perche depuis 2006, à occuper un jour le fauteuil de maire. « Nécessité fait loi, sourit le nouvel élu, les candidatures ne se bousculaient pas! " Une passation de pouvoir très traditionnelle dans les petites communes entre un maire qui part à la retraite et celui qui a été son premier adjoint pendant plusieurs années; transition qui réservait quand même des surprises à Michel Marquis. « J'avais beau connaître les dossiers, j'ai quand même été un peu effaré par la somme de travail de bureau administratif, c'est un emploi

à plein temps! Ma femme ne me voit plus beaucoup depuis l'élection! Sans l'aide et l'expérience de mes deux adjoints, Édouard Carré et Marie-Jeanne Bouet, j'aurais du mal à y arriver... »

Au-delà de la gestion administrative dù quotidien, le nouveau maire a des projets à mener à leur terme. « Nous sommes engagés dans la réfection de la Salle d'eau. Nous avons terminé la remise en état du café du village et des locaux attenants, nous cherchons à présent un gérant. Le clocher de l'église (XIIe siècle) a grand besoin de travaux mais la somme nécessaire dépasse très largement les moyens d'une commune de 198 habitants. »

Les finances sont aussi l'occasion d'aborder LE sujet qui fait débat à La Perche et aux alentours, depuis 2016 et son lancement par Jacques Rossi : le projet d'éoliennes. « Les services de l'État, qu'il s'agisse de l'environnement ou des monuments historiques, ont quasiment tous rendu un avis négatif, suivis par le préfet en novembre 2021. La société ERG, le promoteur du projet, est allée en appel et on attend la décision du tribunal. À ce stade, le dossier ne regarde plus directement la com-



Michel Marquis désigne l'emplacement retenu par l'opérateur ERG pour le projet d'éoliennes.

mune, l'enquête publique est close. » Pour autant, le conseil municipal continue d'approuver majoritairement un projet qui lui semblait présenter très peu de nuisances (entre 4 et 7 éoliennes prévues) en regard des loyers versés à La Perche et à la communauté de communes Berry Grand Sud. soit plusieurs dizaines de milliers d'euros annuels. Une manne financière dont il faudra peut-être se passer.

Aussi, avec ou sans éoliennes, souhaitons des vents favorables aux habitants de La Perche et à leur nouveau maire

Philippe de Meester

■ Contact: Tél. 09 71 53 26 06.